SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS | BC2

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018

DÉCEMBRE 2018

ADOPTÉE LE 14 JANVIER 2019

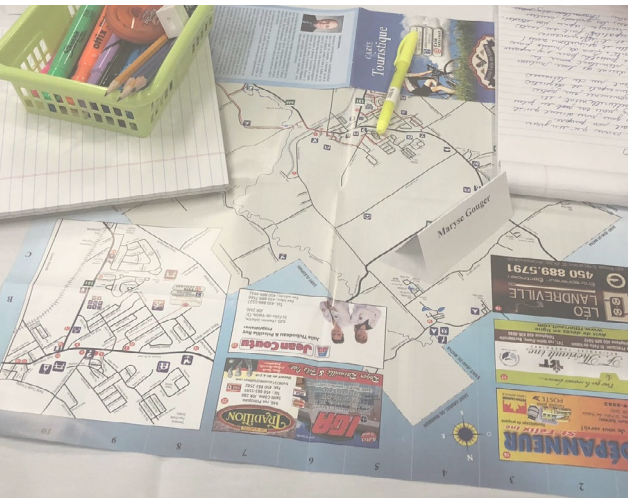

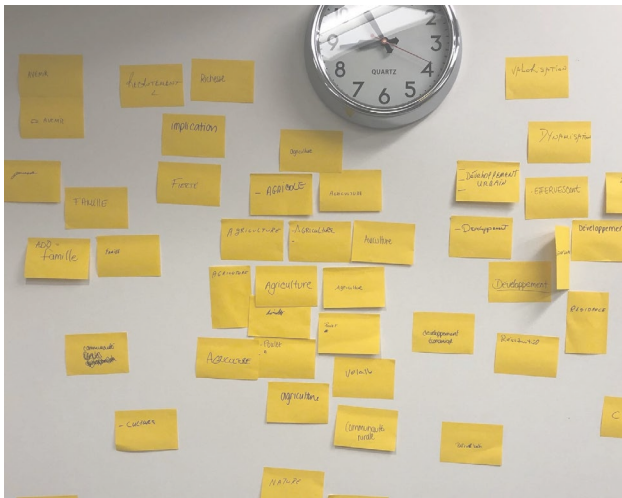

PARCE QUE TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ONT UN IMPACT DIRECT DANS LA VIE DES GENS,
NOUS PRENONS À CŒUR DE RÉFLÉCHIR LES ESPACES DE VIE DE MANIÈRE INTÉGRÉE ET DURABLE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
1 DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2
2 PORTRAIT DU MILIEU 4
2.1 ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES 4
2.1.1 Évolution de la population et du poids démographique 4
2.1.2 Évolution des ménages 5
2.1.3 Évolution de la population par groupes d'âge 6
2.1.4 Niveau de scolarité 8
2.1.5 Revenus des ménages 9
2.1.6 Logements et mises en chantier résidentielles 10
2.1.7 Activité économique 11
2.1.8 Secteurs d'activités 13
2.1.9 Trajet domicile-travail 14
2.1.10 Perspectives de croissance démographique 14
3 DÉMARCHE DE CONSULTATION 16
3.1.1 Objectifs de la démarche 16
3.1.2 Exercices de consultation 17
4 CARACTÉRISTIQUES DE L'IDENTITÉ 18
5 DIAGNOSTIC 20
5.1 MILIEU DE VIE 21
5.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE 22
5.3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 23
5.4 ENVIRONNEMENT 25
5.5 TRANSPORT ET MOBILITÉ 26
6 ENJEUX 27
7 ÉNONCÉ DE VISION 28

8 ORIENTATIONS 29
8.1 ENGAGER UNE REQUALIFICATION URBAINE CIBLÉE ET ATTRAYANTE 29
8.2 POURSUIVRE LA CROISSANCE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS 29
8.3 ASSURER UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS 29
8.4 FAVORISER DES DÉPLACEMENTS CONVIVIAUX, SÉCURITAIRES ET DURABLES 30
8.5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET INTÉGRÉ DU TERRITOIRE 30
9 PLAN D'ACTION 31

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Évolution de la population de Saint-Félix-de-Valois dans la MRC de Matawinie 4
Figure 2 Évolution des ménages de Saint-Félix-de-Valois dans la MRC de Matawinie 5
Figure 3 Évolution de la répartition de la population par groupes d'âge 6
Figure 4 Répartition de la population par groupes d'âge, 2016 7
Figure 5 Répartition de la population par groupes d'âge 8
Figure 6 Niveau de scolarité 9
Figure 7 Revenus des ménages de Saint-Félix-de-Valois (2015) 10
Figure 8 Logements privés occupés selon la période de construction - Données-échantillons (25 %) 11
Figure 9 Population de 15 ans et plus selon l'activité économique, 2016 12
Figure 10 Part de la population de 15 ans et plus selon l'activité économique, 2016 12
Figure 11 Durée du trajet domicile-lieu de travail pour la population active occupée - Données-échantillon (25 %) 14
Figure 12 Nombre de ménages privés projetés, 2016-2031 15
Figure 13 Population projetée, 2016-2031 15

INTRODUCTION

La MRC de Matawinie, dont fait partie la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, a engagé, au cours des dernières années, une démarche de révision de sa planification régionale. Dans ce cadre, le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Matawinie est entré en vigueur le 15 janvier 2018. Le SADR remplace ainsi le premier schéma d'aménagement de la MRC qui était en vigueur depuis le 26 mai 1988.

En vue de l'exercice de concordance que doit mener Saint-Félix-de-Valois pour assurer l'arrimage de son Plan et de ses règlements d'urbanisme aux nouvelles orientations du Schéma d'aménagement révisé de la MRC, la municipalité souhaitait procéder à un exercice de réflexion stratégique visant à dresser un portrait actualisé de son territoire, à réaliser un diagnostic de ses atouts et de ses contraintes et à identifier les enjeux structurants pour l'avenir, afin de répondre aux besoins et attentes de sa communauté.

La démarche doit permettre à la municipalité de se doter d'une vision d'avenir mobilisatrice pour ses citoyens et d'identifier les grandes orientations stratégiques guidant le développement de son territoire. Elle vise également à s'inscrire dans le travail de concordance, en assurant l'efficacité de la traduction des orientations et dispositions du SADR dans les documents d'urbanisme.

1 DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La planification stratégique est une feuille de route que se donne une municipalité pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Il s'agit d'un exercice volontaire qui suppose d'examiner les contextes interne et externe de la municipalité, à faire des projections dans l'avenir et à déterminer les stratégies lui permettant de concrétiser ses valeurs et sa vision. La planification stratégique étant un processus en continu, le plan qui en est issu doit être révisé périodiquement, généralement tous les cinq ans, en fonction de l'évolution des développements et de l'atteinte des objectifs qui ont été fixés.

Pour élaborer ce plan, il est essentiel que la municipalité ait une connaissance fine des enjeux auxquels elle sera confrontée au cours des prochaines années. Elle doit également avoir une vision claire du type de milieu de vie qu'elle veut offrir à ses citoyens et des valeurs qu'elle souhaite privilégier à long terme. Il s'agit de conditions essentielles pour qu'elle puisse se doter d'un plan d'action efficace. Et par-dessus tout, elle doit faire ressortir un consensus dans la communauté sur chacun de ces éléments.

La démarche de planification stratégique permet ainsi de répondre aux questions suivantes :

- Où en sommes-nous aujourd'hui?
- Où souhaitons-nous aller dans les années à venir?
- Comment faire pour y parvenir?

La planification stratégique est donc un processus qui se découpe en quatre grandes étapes :

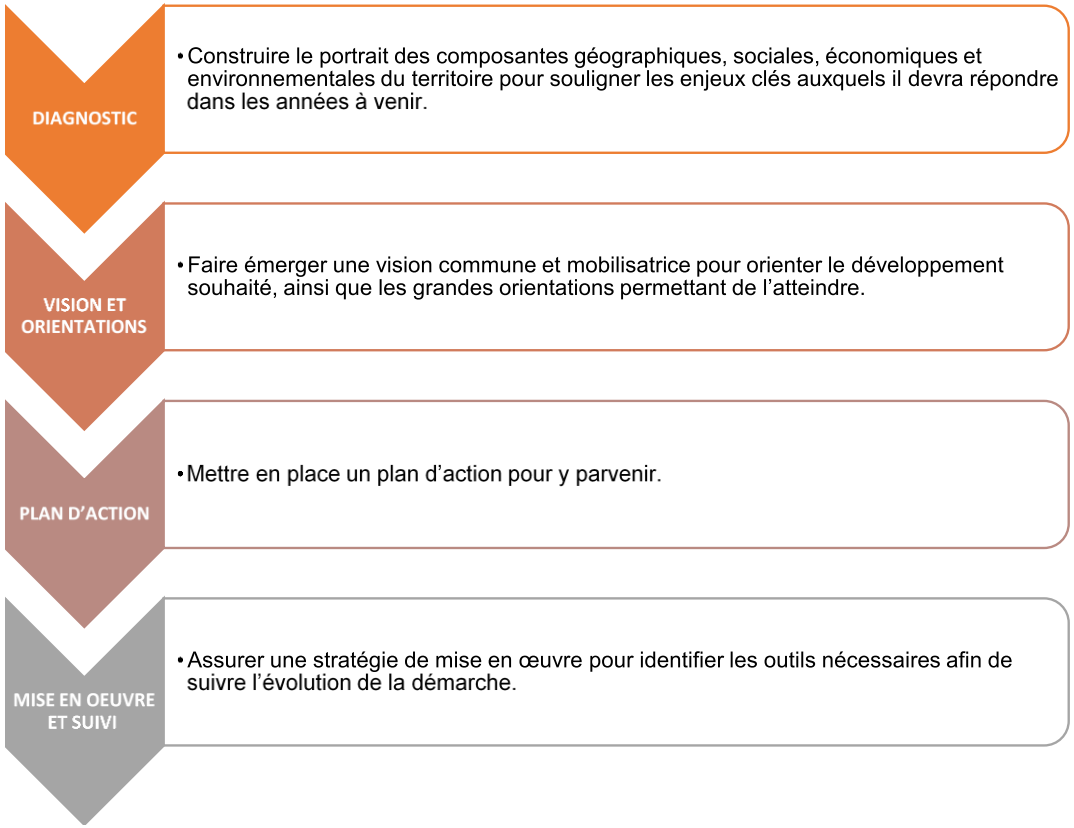

2 PORTRAIT DU MILIEU

2.1 ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

2.1.1 Évolution de la population et du poids démographique

Au cours des dernières années, Saint-Félix-de-Valois a enregistré une croissance de 10 % de sa population, passant de 5 755 habitants en 2006 à 6 305 en 2016.

Le poids démographique de Saint-Félix-de-Valois a ainsi augmenté au sein de la MRC de Matawinie, puisque la municipalité représentait 12 % de la population totale de la MRC en 2006 et qu'elle en compte pour 13 % en 2016.

Figure 1 Évolution de la population de Saint-Félix-de-Valois dans la MRC de Matawinie

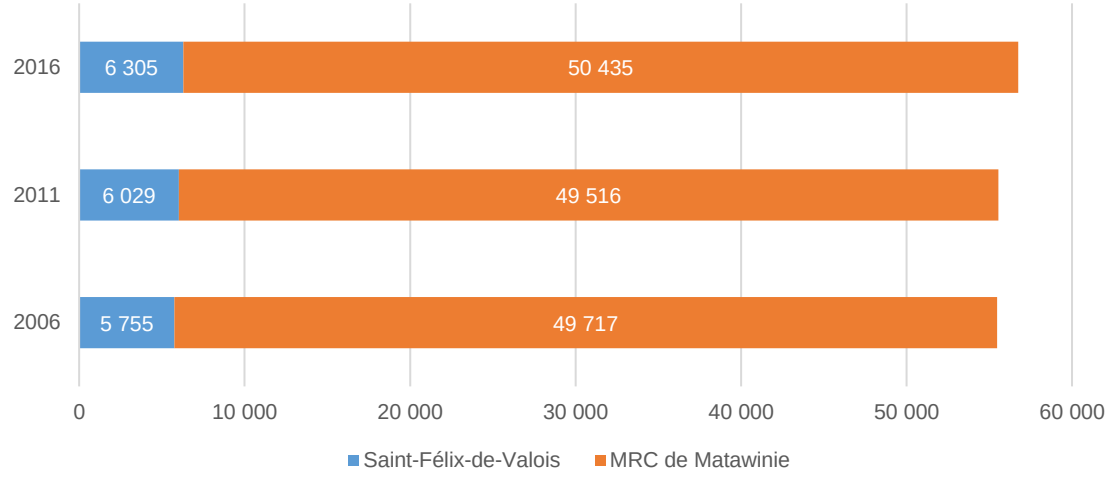

2.1.2 Évolution des ménages

Au cours de la même période, le nombre de ménages[1] a augmenté de 16 % à Saint-Félix-de-Valois, contre 7 % dans l'ensemble de la MRC de Matawinie. La municipalité a ainsi accueilli 380 nouveaux ménages en dix ans sur son territoire.

La progression du nombre de ménages s'est faite plus fortement que celle de la population, principalement en raison de la réduction de la taille moyenne des ménages. Celle-ci est en effet passée de 2,5 à 2,3 personnes par ménage entre 2006 et 2016.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène : la hausse des ménages composés d'une seule personne (jeunes actifs et personnes âgées), les changements dans les situations familiales (divorce et séparation qui conduisent à une fragmentation des ménages) et le phénomène de décohabitation des jeunes.

Figure 2 Évolution des ménages de Saint-Félix-de-Valois dans la MRC de Matawinie

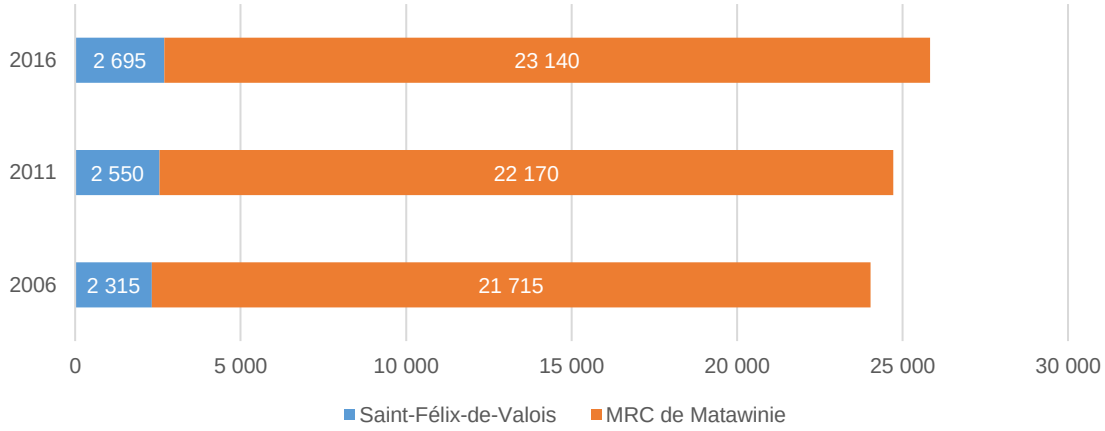

[1] Un ménage est une unité statistique correspondant à un logement occupé. Statistique Canada définit ainsi un ménage comme « une personne ou un groupe de personnes qui cohabitent dans un logement ou l'occupent ».

2.1.3 Évolution de la population par groupes d'âge

Comme dans l'ensemble des municipalités du Québec, le vieillissement de la population est une tendance marquée à Saint-Félix-de-Valois au cours des dernières années. En effet, entre le recensement de 2006 et celui de 2016, la part des personnes âgées de plus de 65 ans est passée de 13 % à 20 % de la population totale.

Malgré cela, une part significative de la population est active puisque les 25-64 ans représentent 53 % de la population. Toutefois, leur part est en baisse comparativement à 2006, date à laquelle les actifs comptaient pour 56 % de la population totale.

À l'autre extrémité du spectre, la part des enfants de moins de 14 ans s'est également réduite, passant de 17 % en 2006 à 15 % en 2016. De même, la part des 15-24 ans a baissé, passant de 14 % en 2006 à 12 % en 2016.

Figure 3 Évolution de la répartition de la population par groupes d'âge

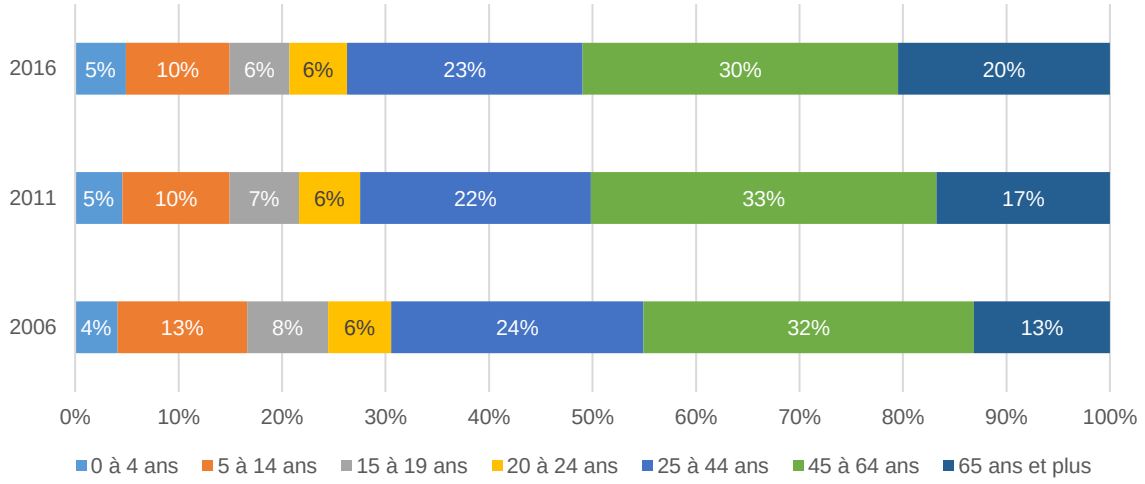

On remarque toutefois que la tendance au vieillissement de la population est moins marquée à Saint-Félix-de-Valois comparativement à l'ensemble de la MRC de Matawinie où les plus de 65 ans représentent 24 % de la population totale en 2016. En outre, la part des enfants de moins de 14 ans

est plus élevée à Saint-Félix-de-Valois (15 %) que dans l'ensemble de la MRC (13 %). Les jeunes de 15 à 24 ans représentent également 12 % de la population de Saint-Félix-de-Valois contre 10 % dans la MRC.

Figure 4 Répartition de la population par groupes d'âge, 2016

GROUPES D'ÂGE (2016)	Saint-Félix-de-Valois	MRC de Matawinie	Québec (province)
0 à 4 ans	310	2 040	444 930
5 à 14 ans	630	4 405	888 325
15 à 19 ans	365	2 240	429 825
20 à 24 ans	350	2 240	500 100
25 à 44 ans	1 435	9 095	2 067 980
45 à 64 ans	1 920	18 060	2 338 005
65 ans et plus	1 290	12 350	1 495 195
Total	**6 300**	**50 430**	**8 164 360**
Âge médian de la population totale	45,8	52,6	42,5

Figure 5 Répartition de la population par groupes d'âge

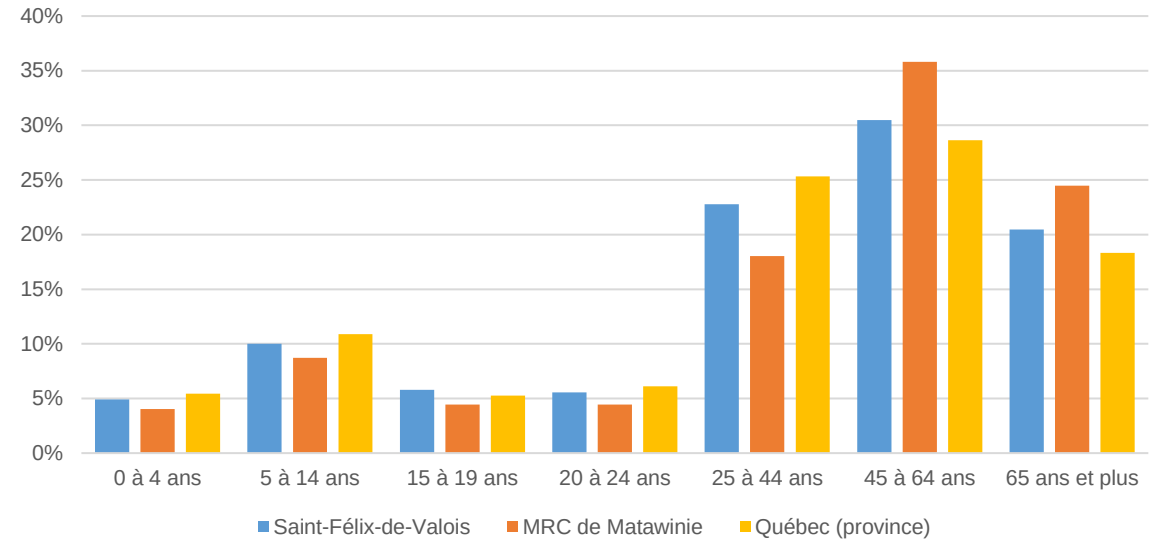

2.1.4 Niveau de scolarité

La population de Saint-Félix-de-Valois est moins diplômée que dans l'ensemble du Québec. La population âgée de 15 ans et plus ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade représente 27 % de la population de la municipalité, contre 28 % de la MRC et 20 % dans l'ensemble du Québec.

Au total, 41 % de la population de Saint-Félix-de-Valois détient un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, contre 39 % dans la MRC et 38 % dans l'ensemble du Québec. En revanche, la population détenant un diplôme universitaire représente 8 % de la population de la municipalité contre 10 % dans la MRC et 21 % dans l'ensemble du Québec.

Figure 6 Niveau de scolarité

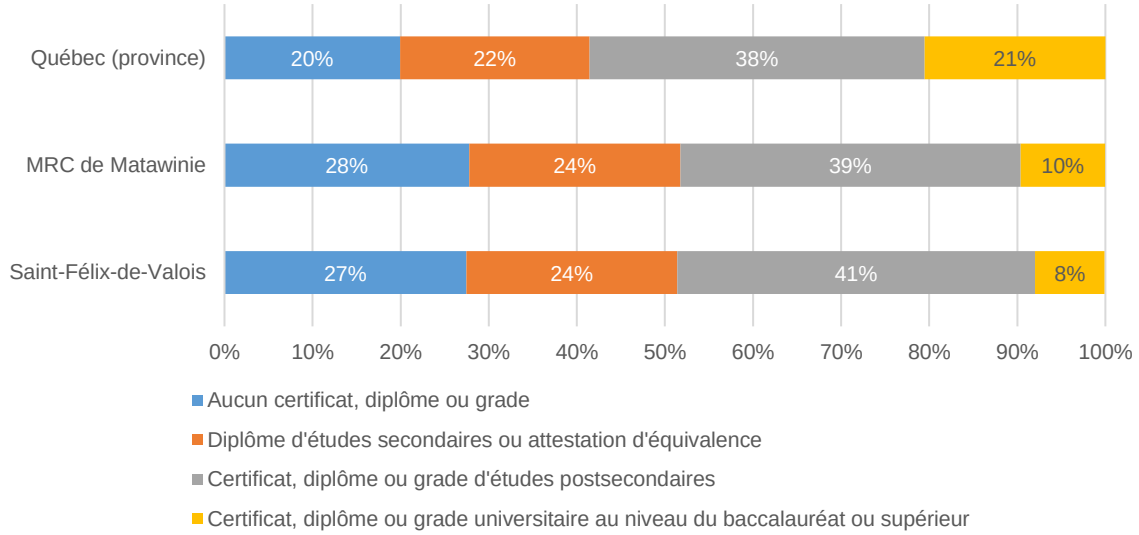

2.1.5 Revenus des ménages

Les ménages de Saint-Félix-de-Valois ont des revenus moyens de 68 175 $, qui sont ainsi supérieurs à ceux de l'ensemble de la MRC (61 281 $). Au total, 45 % des ménages de la municipalité ont des revenus inférieurs à 50 000 $ par année, 30 % ont des revenus compris entre 50 000 $ et 89 999 $, 5 % ont des revenus de 90 000 $ à 99 999 $ et 20 % ont des revenus supérieurs à 100 000 $.

Figure 7 Revenus des ménages de Saint-Félix-de-Valois (2015)

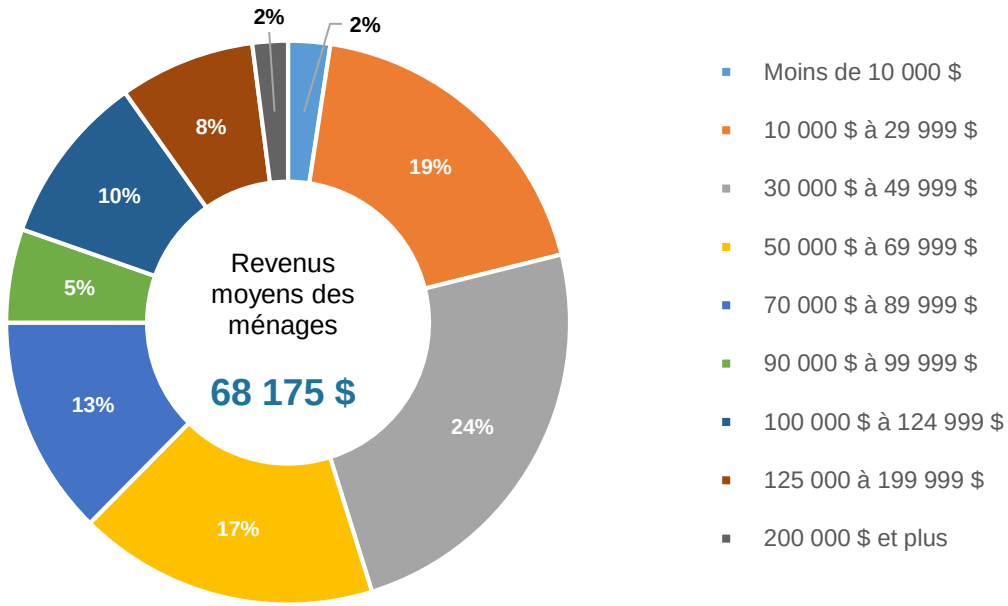

2.1.6 Logements et mises en chantier résidentielles

À Saint-Félix-de-Valois, le parc de logements est relativement ancien dans la mesure où 53 % des logements ont été construits avant 1980. Ceci étant dit, 16 % des logements de la municipalité ont été construits au cours de la dernière décennie, témoignant de la vitalité de la croissance résidentielle au cours des dernières années. Par comparaison, 14 % des logements de la MRC ont été construits entre 2006 et 2016 et 13 % dans l'ensemble du Québec.

Figure 8 Logements privés occupés selon la période de construction - Données-échantillons (25 %)

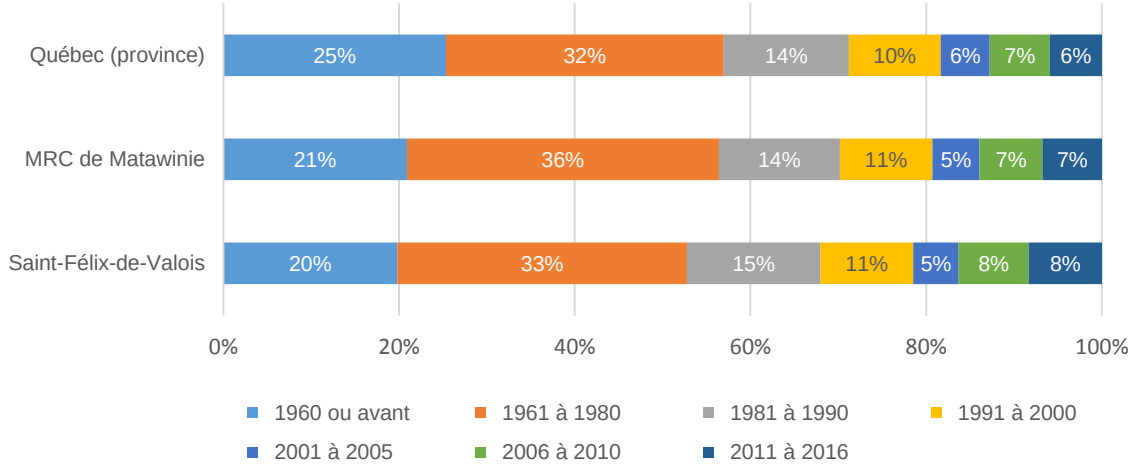

2.1.7 Activité économique

Sur le total de la population de 15 ans et plus sur le territoire de Saint-Félix-de-Valois, 3 220 sont considérés comme actifs sur le marché du travail. Sur ce nombre, 2 990 occupent un emploi et 230 sont au chômage. La population inactive[2] représente 1 980 personnes. Le taux d'activité de la population totale de Saint-Félix-de-Valois s'établit ainsi à 62 %, un chiffre plus élevé qu'à l'échelle de la MRC (58 %), mais plus bas que dans l'ensemble du Québec (64 %).

Au sein de la population active. Le taux de chômage se situe dans les mêmes proportions que dans l'ensemble de la province (7 %) et plus bas que dans la MRC (10 %).

[2] La population inactive comprend l'ensemble des personnes qui n'exercent pas une activité rémunérée ou qui n'en cherchent pas activement. Ce groupe comprend les retraités, les personnes qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi, les personnes qui ne sont pas disposées à travailler ainsi que les « travailleuses et travailleurs découragés », soit ceux « qui ont déclaré vouloir travailler, mais qui n'ont pas cherché de travail parce qu'ils estimaient n'avoir aucune chance de trouver un emploi convenable » (Source : Emploi Québec).

Figure 9 Population de 15 ans et plus selon l'activité économique, 2016

Population de 15 ans et plus selon l'activité	Saint-Félix-de-Valois	MRC de Matawinie	Québec (Province)
Population active	3 220	22 220	4 255 500
Personnes occupées	2 990	20 065	3 949 325
Chômeurs	230	2 150	306 170
Population inactive	1 980	20 610	2 378 780
Total	**5 200**	**42 830**	**6 634 280**

Figure 10 Part de la population de 15 ans et plus selon l'activité économique, 2016

Population de 15 ans et plus selon l'activité	Saint-Félix-de-Valois	MRC de Matawinie	Québec (Province)
Population active	**62 %**	**52 %**	**64 %**
Personnes occupées	93 %	90 %	93 %
Chômeurs	7 %	10 %	7 %
Population inactive	**38 %**	**48 %**	**36 %**

2.1.8 Secteurs d’activités

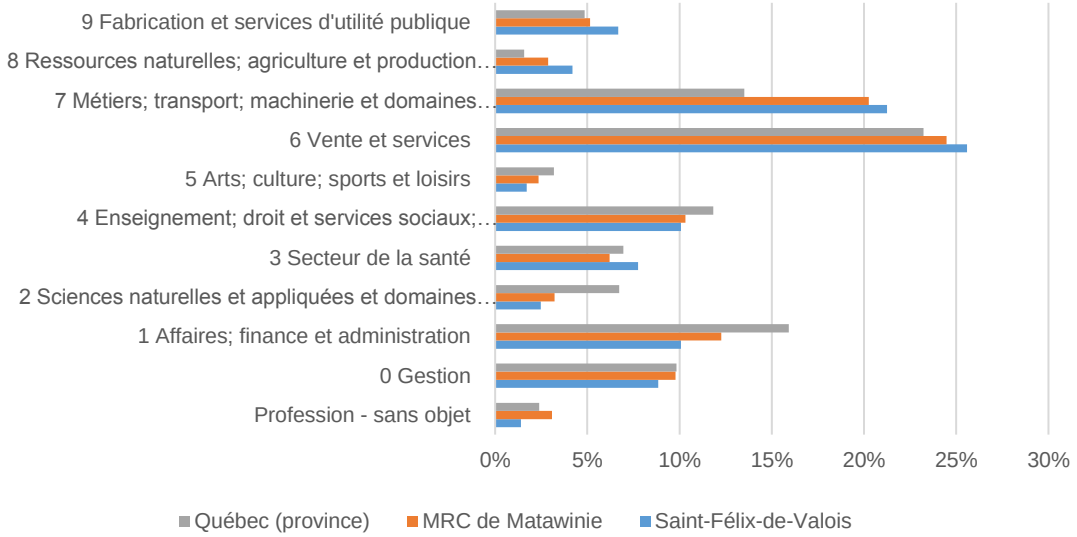

2.1.9 Trajet domicile-travail

Les déplacements vers le travail sont relativement courts à Saint-Félix-de-Valois, comparativement à l'ensemble de la MRC et à l'ensemble de la population québécoise. En effet, 76 % de la population active occupée de Saint-Félix-de-Valois effectue un trajet domicile-travail inférieur à 30 minutes. Par comparaison dans la MRC de Matawinie, 56 % de la population active a un temps de déplacement inférieur à 30 minutes.

Figure 11 Durée du trajet domicile-lieu de travail pour la population active occupée - Données-échantillon (25 %)

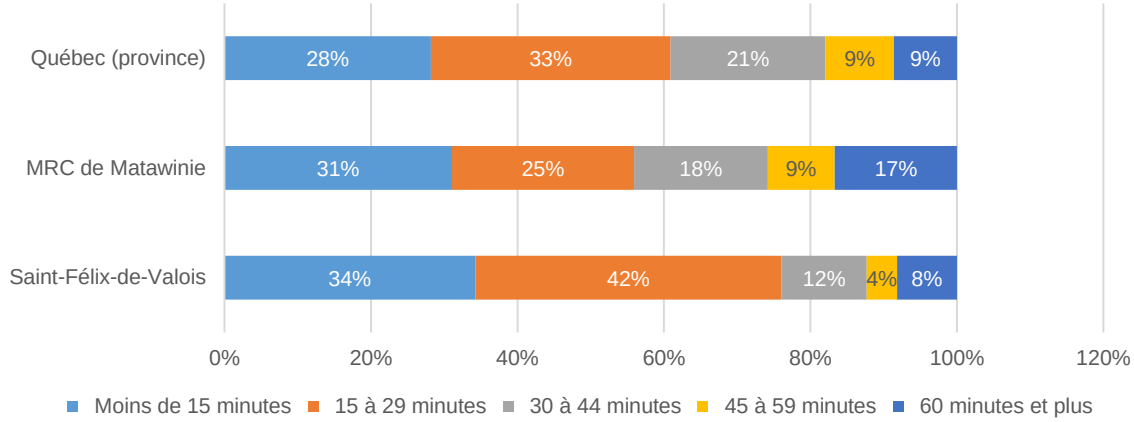

2.1.10 Perspectives de croissance démographique

D'après les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population et les ménages de Saint-Félix-de-Valois devraient continuer à augmenter fortement jusqu'en 2031, et ce, de manière plus significative que dans l'ensemble de la MRC de Matawinie ou à l'échelle du Québec.

Ainsi, la municipalité pourrait accueillir 657 nouveaux ménages d'ici 2031, ce qui représenterait une augmentation de la population de 1 250 personnes.

Il convient toutefois de préciser que le modèle de projection de l'ISQ est basé sur l'hypothèse d'une poursuite des tendances récentes et ne prend donc pas en compte les contraintes ou opportunités

d'aménagement qui pourraient influencer la croissance de la population et des ménages d'une municipalité. Le modèle n'intègre pas non plus les diverses perspectives micro et macroéconomiques qui pourraient favoriser ou non la croissance démographique d'une municipalité donnée.

Figure 12 Nombre de ménages privés projetés, 2016-2031

	2016*	2021	2026	2031	Variation 2016-2031
St-Félix-de-Valois	2 695	2 989	3 177	3 352	24 %
MRC de Matawinie	23 140	25 309	26 252	27 405	18 %
Le Québec	3 531 660	3 773 388	3 877 918	4 013 491	14 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Nombre de ménages privés projetés, municipalités du Québec, scénario A - Référence, 2011-2031. *Les données de 2016 sont celles du recensement de la population de Statistique Canada.

Figure 13 Population projetée, 2016-2031

	2016	2021	2026	2031	Variation 2016-2031
St-Félix-de-Valois	6 305	6 800	7 185	7 555	20 %
MRC de Matawinie	50 435	54 775	57 182	59 208	17 %
Le Québec	8 164 361	8 677 760	8 967 165	9 205 587	13 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Population projetée des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, scénario A - Référence, 2011-2036. Population projetée par groupe d'âge, municipalités du Québec, scénario A – Référence. *Les données de 2016 sont celles du recensement de la population de Statistique Canada.

3 DÉMARCHE DE CONSULTATION

Afin de s'assurer que la démarche de planification soit représentative des préoccupations et attentes de la communauté de Saint-Félix-de-Valois, plusieurs sessions de consultation ont été organisées par la municipalité.

Le conseil et les directeur(e)s de service ont été rencontrés lors d'une soirée de consultation le 9 mai 2018. Les citoyens et principaux acteurs du milieu ont par la suite été conviés à deux soirées de consultation par le biais d'une invitation diffusée sur le site Internet de la municipalité et sur les différents médias sociaux.

Au total, près de 50 personnes ont répondu à l'appel de la municipalité pour partager leur vision de l'identité de la municipalité, leur diagnostic du territoire et de son développement ainsi que leurs préoccupations et attentes pour l'avenir, lors des soirées du 30 mai et du 6 juin 2018.

3.1.1 Objectifs de la démarche

L'objectif de la démarche était de réunir des personnes provenant de milieux, de professions diverses et avec des expertises complémentaires, pour dialoguer et ouvrir des pistes de réflexion sur l'avenir du territoire. En mélangeant les positions et expertises, l'objectif était de proposer un cadre de discussion favorable aux échanges, en se détachant des intérêts particuliers.

3.1.2 Exercices de consultation

À cette occasion, différents exercices de consultation ont été proposés afin de permettre aux élus, aux fonctionnaires ainsi qu'aux citoyens et acteurs du milieu intéressés par la démarche de faire valoir leur point de vue.

Caractériser l'identité

Afin de lancer une première réflexion sur le secteur, chaque participant était invité, dès le début de la soirée, à répondre à la question « Quels sont les mots qui représentent le mieux l'identité de Saint-Félix-de-Valois ? ». Pour ce faire, ils devaient déterminer trois éléments leur apparaissant refléter le mieux son identité et ses caractéristiques distinctives. Les participants étaient ensuite invités à partager leurs réponses avec l'ensemble du groupe lors d'un tour de table.

Identification des forces et faiblesses

Dans un deuxième temps, les participants ont travaillé par table à identifier et définir ensemble les forces et faiblesses du territoire en fonction de cinq thématiques : le milieu de vie, le développement social, loisirs, culture et vie communautaire, le développement économique, l'environnement et les transports et la mobilité.

4 CARACTÉRISTIQUES DE L'IDENTITÉ

Les caractéristiques de l'identité ont été définies à partir des exercices de consultation réalisés au cours du printemps 2018. Le nuage de mots ainsi réalisé met en valeur différents mots clés, en fonction de l'importance accordée par les participants (occurrence et priorisation).

La notion de **développement** est ressortie comme une des caractéristiques fortes de l'identité de Saint-Félix-de-Valois. Cette idée de développement se retrouvait sous d'autres déclinaisons, notamment les notions d'expansion, de croissance, d'effervescence et de possibilités.

Saint-Félix-de-Valois apparaît également très clairement comme un territoire **agricole** fortement marqué par l'**aviculture**.

Un très grand nombre de participants associe Saint-Félix-de-Valois à sa **tranquillité** et l'identifiait comme un milieu de vie agréable, calme et paisible.

Ce cadre de vie est ainsi propice aux **familles**, aux jeunes et aux adolescents.

La notion de **communauté**, qui s'exprime également par d'autres idées connexes comme celles d'implication, de chaleureux, de vivant, de fierté, de générosité, de sociabilité, constituait un autre élément important de l'identité de la municipalité.

La localisation de Saint-Félix-de-Valois, que ce soit son caractère de **banlieue**, l'idée de milieu à **proximité** de grands centres urbains, ainsi que son **accessibilité** sont ressorties à plusieurs reprises.

Plusieurs aspects négatifs ont également été mis de l'avant, notamment le **manque d'attrait** de certains quartiers de la municipalité, avec l'idée de milieux à rebâtir ou à revitaliser.

5 DIAGNOSTIC

L'élaboration du diagnostic de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois vise à identifier les principales forces, faiblesses, menaces et opportunités (FFMO) du territoire, en fonction de diverses thématiques. C'est à partir de ce diagnostic que sont identifiés, dans un deuxième temps, les principaux enjeux structurants auxquels il faudra répondre dans les années à venir.

Le diagnostic s'appuie sur une analyse et une synthèse des données sociodémographiques du territoire ainsi que sur les constats et préoccupations formulés par les élus, les fonctionnaires, les acteurs du milieu et les citoyens de Saint-Félix-de-Valois, lors des différents exercices de consultation organisés dans le cadre de la démarche de planification stratégique.

Les thématiques qui ont été abordées sont les suivantes :

- Milieu de vie
- Développement social, loisirs, culture et vie communautaire
- Développement économique
- Environnement
- Transport et mobilité

5.1 MILIEU DE VIE

Milieu de vie	Forces	Faiblesses
Localisation et accessibilité	— Proximité des grands centres urbains — Accessibilité par les grands axes routiers — Proximité de Joliette	— Banlieue de Joliette
Cadre bâti	— Présence de bâtiments et de fermes présentant un intérêt patrimonial (moulin de scie Émery et moulin à farine Coutu) — Attrait patrimonial et historique de l'église et du presbytère	— Manque d'attrait de la rue principale — Qualité du cadre bâti disparate selon les secteurs — Dualité entre le haut et le bas du village — Absence de mise en valeur du patrimoine bâti — Absence de mesures réglementaires encadrant la qualité architecturale dans le noyau villageois (PIIA)
Domaine public		— Niveau d'entretien déficient des routes — Prolifération visuelle des poteaux et fils électriques dans le noyau villageois — Mobilier urbain déficient dans le noyau villageois — Niveau d'entretien déficient de certains terrains municipaux — Éclairage urbain insuffisant dans certains secteurs
Milieux naturels, parcs et espaces verts	— Attraits de la rivière L'Assomption et de la rivière Bayonne — Sentiers de ski de fond	— Manque d'espaces verts dans certains quartiers (bas du village) — Potentiel inexploité des deux cours d'eau — Potentiel inexploité des sentiers existants et risque de disparition
Offre résidentielle	— Forte croissance résidentielle au cours des dernières années — Diversité des typologies de logements (unifamilial, jumelé, condos, locatif, résidence pour personnes âgées) — Espace disponible pour accueillir de nouveaux développements dans le PU	— Cohabitation complexe entre ruralité et urbanité — Manque d'offre de logements de moyenne gamme — Enjeu de capacité des infrastructures urbaines pour la poursuite du développement résidentiel
Ambiance	— Milieu de vie sécuritaire — Communauté rurale calme et paisible — Caractère accueillant — Milieu adapté pour les familles	— Conflits de voisinage autour du skatepark — Conflits de voisinage avec les activités bruyantes (motocross, auto)

5.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Développement social, loisirs, culture et vie communautaire	Forces	Faiblesses
Sports et loisirs	— Qualité et diversité de l'offre de services en sports, loisirs et culture — Attrait des « vendredis en musique »	— Manque d'activités libres pour les jeunes — Manque d'infrastructures sportives dédiées et de services associés (aréna, piscine, plateaux de jeu, cours de natation)
Services et équipements institutionnels	— Offre complète de services publics (écoles, CPE) sur le territoire — Proximité de grands équipements institutionnels (hôpital)	— Manque de lieu et d'occasions de diffusion culturelle et artistique — Accès difficile à Internet — Manque généralisé d'équipements, d'activités et de services dans les espaces ruraux (rangs), hors du village
Éducation	— Bonne visibilité du programme POM (Programme Ouverture sur le Monde) — Qualité des écoles et implication des enseignants	— Niveau d'entretien déficient et équipements désuets dans les cours d'école
Vie citoyenne	— Forte participation aux activités sportives et de loisirs — Vie communautaire dynamique — Rôle de vecteur d'informations du Bulletin municipal « Le Félicien » — Volonté des citoyens de maintenir le dialogue et la mobilisation	— Manque d'implication des citoyens aux activités démocratiques — Manque de continuité des projets — Manque d'information sur les initiatives communautaires — Sentiment d'appartenance moins développé chez les nouveaux résidants

5.3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement économique	Forces	Faiblesses
Rayonnement et développement	— Présence d'institutions financières pouvant accompagner les entreprises sur le territoire (Caisse Populaire)	— Manque de positionnement stratégique de la Chambre de commerce — Synergie insuffisante entre la Chambre de commerce et la municipalité — Difficulté à attirer des investisseurs — Compétition des grands centres urbains — Synergie insuffisamment valorisée entre les entreprises locales
Emploi	— Offre d'emploi aux environs — Rayonnement du pôle d'emploi de la Commission scolaire à Saint-Félix	— Manque d'offre d'emplois de qualité sur le territoire (surtout en zone rurale) — Difficulté à assurer la rétention de la main-d'œuvre pour les commerces et les industries du territoire
Commerces	— Offre adéquate de commerces de détail — Présence de commerces de destination — Locaux commerciaux moins dispendieux que dans les grands centres urbains — Plusieurs projets commerciaux en cours sur le territoire	— Manque d'attrait et de diversité commerciale sur la rue Principale — Diversité insuffisante de l'offre de restaurants — Présence de grands bâtiments vacants (KIRI) — Préoccupation sur les risques de dévitalisation commerciale liés au projet de voie de contournement — Préoccupation concernant les impacts de l'arrivée de grandes bannières (McDonald's) sur le commerce local
Industrie	— Espaces développables dans le parc industriel — Accessibilité par les grands axes routiers et la voie ferrée — Potentiel du chemin de fer (privé)	— Développement insuffisant du parc industriel — Manque de mise en valeur et de visibilité du parc industriel — Absence de créneau industriel permettant de se distinguer — Absence d'entreprises axées sur la technologie — Vandalisme dans le parc industriel — Difficulté à maintenir les entreprises existantes — Absence de mesures favorisant le maintien des entreprises en place — Absence de lieu d'incubation — Absence de services d'accompagnement pour faciliter le démarrage d'entreprises (mentorat, jumelage)

Développement économique	Forces	Faiblesses
Agriculture	— Activités agricoles dynamiques — Potentiel pour le développement de l'agrotourisme	— Cohabitation complexe entre ruralité et urbanité — Cohabitation complexe entre développement résidentiel et agricole — Départ d'activités connexes (abattoirs)
Tourisme	— Présence d'infrastructures attractives pour les visiteurs extérieurs (trois campings, marché aux puces) — Potentiel de l'église et du presbytère	— Peu d'attraits et d'atouts au niveau touristique — Territoire insuffisamment mis en valeur (publicité) — Manque de sentiers et d'équipements pour le plein air — Festival de la volaille non reconduit après cinq éditions — Manque d'événements culturels mobilisateurs et attractifs
Infrastructures	— Développement du réseau Internet haute vitesse	— Réseau Internet haute vitesse non disponible dans certains secteurs — Manque d'information sur le dynamisme commercial — Absence de borne de recharge pour voiture électrique

5.4 ENVIRONNEMENT

Environnement	Forces	Faiblesses
Milieu naturel	— Présence de deux rivières sur le territoire	— Bandes de protection riveraines — Manque de visibilité et de mise en valeur du ruisseau Beaubec
Qualité de l'air et de l'eau	— Qualité de l'hygiène du milieu — Réalisation d'un inventaire des fosses septiques	— Absence de gestion des allergènes sur le territoire — Dualité environnement/agriculture — Manque de sensibilisation à la préservation de l'eau potable
Gestion des matières résiduelles	— Collecte à trois voies	— Capacité insuffisante pour la gestion des matières résiduelles (nombre de collectes hebdomadaires en été) — Communication insuffisante du service de collecte des encombrants — Gaspillage d'eau
Sensibilisation et implication citoyenne	— Attrait et engouement pour la journée de l'arbre (distribution d'arbres, de compost, de semis de fruits et de légumes) — Implication des citoyens pour les corvées	— Manque de sensibilisation des citoyens au gaspillage de l'eau — Manque de sensibilisation des générations plus anciennes aux questions environnementales — Interventions des citoyens engendrant des risques de glissement de terrain — Coupe d'arbres par certains citoyens — Manque de soutien à l'innovation locale en environnement
Encadrement	— Adoption d'un règlement sur les matières dangereuses — Adoption d'un règlement sur la plantation d'arbres	— Pas de règlement sur les appareils et les foyers au bois — Manque d'encadrement des coupes de bois — Absence de réglementation et d'encadrement des activités génératrices de nuisances sonores (motocross, auto)
Équipements	— Présence d'un écocentre sur le territoire — Projet de nouvelle station d'épuration	— Nombre de voyages limités à l'écocentre et horaires d'ouverture mal adaptés

5.5 TRANSPORT ET MOBILITÉ

Transport et mobilité	Forces	Faiblesses
Transport en commun	— Présence d'un stationnement incitatif pour le covoiturage et à proximité de l'arrêt de bus de la ligne de Joliette	— Stationnement incitatif pour le covoiturage peu utilisé — Offre insuffisante de service de transport en commun — Desserte insuffisante par les services de taxis
Mobilité active	— Potentiel de marchabilité dans le noyau villageois	— Manque de transports « verts » — Réseau cyclable incomplet — Passages piétons insuffisamment visibles
Réseau routier		— Problèmes de sécurité sur le réseau routier (poteaux, vitesse, signalisation, traverses et intersections dangereuses) — Congestion routière aux heures de pointe sur la route 131 — Mauvaise qualité des routes — Vitesse de circulation non respectée sur certaines routes — Qualité déficiente de la rue Principale — Crainte relative à l'échéancier de planification du développement routier (concurrence de Saint-Jean-de-Matha)

6 ENJEUX

Les enjeux sont définis à partir du portrait du territoire et du diagnostic stratégique élaboré en concertation avec le milieu. Il s'agit des grands défis à relever au cours des prochaines années pour dépasser les faiblesses et contraintes identifiées.

1. Rayonnement insuffisant de la municipalité pour la qualité de son cadre de vie
2. Aménagement déficient du domaine public et du cadre bâti dans le noyau villageois et le bas du village
3. Manque d'attractivité, de positionnement et de structure d'accompagnement pour le développement économique
4. Dangerosité et absence de convivialité des déplacements routiers et actifs sur le territoire

7 ÉNONCÉ DE VISION

L'exercice de planification stratégique qu'a engagé la municipalité de Saint-Félix-de-Valois offre l'opportunité de définir le développement qu'elle souhaite pour sa communauté, ses orientations en matière d'occupation et d'aménagement de l'espace, son rôle au niveau culturel et social, ainsi que ses actions au niveau des transports et de l'environnement.

L'énoncé de vision constitue, dans ce cadre, la ligne directrice que la municipalité entend suivre pour orienter et planifier ses développements futurs et identifier ses engagements. Cet énoncé s'appuie sur différents exercices de consultations réalisés au cours de l'année 2018 auprès de ses citoyens, ses acteurs du milieu, ses fonctionnaires et ses élus.

Cœur d'une plaine agricole fertile s'étant développée comme centre de la production avicole québécoise, Saint-Félix-de-Valois poursuit son expansion, tant par le maintien d'une qualité de vie aussi stimulante pour les jeunes familles que paisible pour les retraités, que par la consolidation et l'attraction d'entreprises créatrices d'emplois et la synergie des potentiels locaux.

8 ORIENTATIONS

8.1 ENGAGER UNE REQUALIFICATION URBAINE CIBLÉE ET ATTRAYANTE

Saint-Félix-de-Valois entend engager la requalification des secteurs obsolètes et en manque d'attractivité de son territoire. Le noyau villageois et le secteur commercial de la rue Principale, les milieux résidentiels du bas du village ainsi que le parc industriel figurent parmi les secteurs à cibler.

8.2 POURSUIVRE LA CROISSANCE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Saint-Félix-de-Valois s'assurera d'améliorer sa stratégie de communication et son rayonnement afin de promouvoir la qualité de son milieu de vie et ainsi attirer de nouveaux résidants. Les atouts historiques et naturels du territoire seront également mis en valeur afin de participer à l'amélioration du cadre de vie par une offre culturelle renouvelée et des activités de loisirs et de plein air attrayantes pour les résidants de tous âges.

8.3 ASSURER UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

L'administration municipale mettra en œuvre une stratégique proactive et dynamique afin de consolider les entreprises existantes sur le territoire (camionnage, construction, etc.), favoriser la synergie avec la Chambre de commerce et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs pour créer un climat propice aux investissements et au développement des affaires. La municipalité entend définir un positionnement stratégique pour son parc industriel afin d'attirer de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.

8.4 FAVORISER DES DÉPLACEMENTS CONVIVIAUX, SÉCURITAIRES ET DURABLES

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois s'attachera à sécuriser les déplacements sur son réseau routier, à renforcer l'offre de transport en commun et à garantir des aménagements adaptés pour des déplacements actifs (piétons et vélos) conviviaux et sécuritaires.

8.5 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET INTÉGRÉ DU TERRITOIRE

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois encadrera et orientera le développement du territoire en tenant compte des contraintes au développement, en assurant une gestion raisonnée et efficace de la cohabitation des différents usages et en tenant compte de la capacité des infrastructures urbaines de répondre à de nouveaux développements.

9 PLAN D'ACTION

Le plan d'action constitue la feuille de route que se donne la municipalité de Saint-Félix-de-Valois pour atteindre la vision qu'elle s'est donnée pour les années à venir et répondre aux enjeux qui ont été identifiés, tant à partir du portrait des données objectives du territoire que du diagnostic réalisé à partir des différentes sessions de consultation.

Pour ce faire, le plan d'action reprend les cinq orientations qui ont été définies pour assurer le développement de Saint-Félix-de-Valois au cours des prochaines années. Pour chacune des orientations, un ou plusieurs objectifs sont définis et assortis d'actions stratégiques à mettre en place, en fonction d'un échéancier à court (1 an), moyen (3-5 ans) et long terme (5 ans et plus). Ce phasage permet ainsi d'identifier le niveau de priorité de chaque action présentée.

ORIENTATION 1 – ENGAGER UNE REQUALIFICATION URBAINE CIBLÉE ET ATTRAYANTE

OBJECTIFS	PISTES D'ACTION	NIVEAU DE PRIORITÉ
Assurer la revitalisation du noyau villageois et de la rue Principale	— Mettre en place des mesures incitatives encadrant la qualité architecturale dans le noyau villageois	— Moyen
	— Réaménager le domaine public pour permettre des cheminements piétons conviviaux et sécuritaires	— Moyen
	— Implanter un mobilier urbain attrayant sur la rue Principale	— Long
Engager la requalification du bas du village	— Déterminer la vocation du bas du village	— Court
	— Aménager de nouveaux parcs et espaces verts dans le bas du village	— Long

ORIENTATION 2 – POURSUIVRE LA CROISSANCE DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

OBJECTIFS	PISTES D'ACTION	NIVEAU DE PRIORITÉ
Renforcer le rayonnement de Saint-Félix-de-Valois comme milieu de vie	— Mettre en place un plan de communication pour faire connaître Saint-Félix-de-Valois comme milieu de vie attrayant et diffuser les réussites locales	— Moyen
	— Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants	— Moyen
Valoriser les atouts et potentiels locaux pour améliorer l'offre culturelle, de loisirs et de plein air des résidants	— Développer et consolider les sentiers existants	— Court
	— Mettre en valeur le patrimoine architectural	— Moyen
	— Mettre en valeur et faciliter les activités de loisirs sur les rivières	— Moyen
Développer un environnement stimulant au niveau culturel et pour l'éducation des jeunes	— Mettre en place une Politique culturelle	— Moyen
	— Engager des représentations auprès de la Commission scolaire et de la Table des préfets de la région Lanaudière afin de faire valoir les préoccupations de la municipalité sur la persévérance et la réussite scolaire	— Court

ORIENTATION 3 – FAVORISER UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

OBJECTIFS	PISTES D'ACTION	NIVEAU DE PRIORITÉ
Consolider les entreprises existantes sur le territoire	— Se doter d'un coffre à outils pour pallier la pénurie de main-d'œuvre (accompagnement)	— Court
	— Mettre en place un Plan de développement économique	— Moyen
	— Améliorer la visibilité et le développement du parc industriel	— Moyen
	— Poursuivre l'implantation du réseau Internet à haute vitesse sur l'ensemble du territoire	— Moyen
	— Mettre en place des mesures visant à améliorer le potentiel agrotouristique	— Moyen
Créer des conditions optimales pour attirer de nouvelles entreprises sur le territoire	— Donner un mandat à un agent de développement économique	— Court
	— Favoriser la synergie entre la municipalité et la Chambre de commerce	— Court
	— Développer des services d'accompagnement pour le démarrage d'entreprises (mentorat, jumelage, etc.) en collaboration avec la Chambre de commerce	— Court

ORIENTATION 4 – FAVORISER DES DÉPLACEMENTS CONVIVIAUX, SÉCURITAIRES ET DURABLES

OBJECTIFS	PISTES D'ACTION	NIVEAU DE PRIORITÉ
Améliorer la sécurité sur le réseau routier	— Poursuivre la mise en place de dispositifs de réduction de la vitesse dans les secteurs présentant des problématiques de sécurité routière	— Court
	— Sécuriser les intersections dangereuses	— Moyen
Améliorer la fluidité sur le réseau routier	— Mandater une firme pour réaliser un Plan de transport	— Court
Renforcer la sécurité et la convivialité des déplacements actifs	— Améliorer le marquage au sol et la signalisation des passages piétons dans le noyau villageois	— Court
	— Poursuivre le réseau cyclable	— Moyen
Bonifier l'offre de transport alternative à l'auto-solo	— Favoriser la communication et la sensibilisation pour le covoiturage	— Court
	— Évaluer la structure du service de transport en commun sur le territoire de la municipalité	— Moyen

ORIENTATION 5 – POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET INTÉGRÉ DU TERRITOIRE

OBJECTIFS	PISTES D'ACTION	NIVEAU DE PRIORITÉ
Améliorer la cohabitation des usages	— Bonifier les efforts d'information et de sensibilisation des nouveaux arrivants sur la cohabitation avec les activités agricoles, commerciales et industrielles	— Court
	— Mettre en place des mesures de mitigation avec les activités génératrices de nuisances	— Court
	— Mettre en place des activités novatrices visant à faire la promotion du monde agricole	— Moyen
Développer une offre résidentielle adaptée aux besoins des Féliciens de tous âges	— Sensibiliser et informer les développeurs pour les inciter à développer une offre de logements plus diversifiée	— Court
	— Identifier les secteurs à redévelopper	— Court
Concilier le développement en accord avec les principes environnementaux	— Mettre en œuvre la Stratégie d'eau potable	— Court
	— Mettre en place un Plan de restauration des berges	— Moyen
	— Promouvoir la collecte à trois voies	— Court
	— Adopter une politique de l'arbre	— Moyen
	— Installer des bornes électriques	— Court
Poursuivre le développement du territoire en tenant compte de la capacité des infrastructures urbaines	— Planifier les nouveaux développements résidentiels afin de rentabiliser les infrastructures publiques existantes	— Court

MONTRÉAL
85, RUE SAINT-PAUL O. BUREAU 300
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3V4
514 507 3600

QUÉBEC
622, RUE SAINT-JOSEPH E. BUREAU 300
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 3B9
418 914 1508

SHAWINIGAN
5582, BOULEVARD DES HÊTRES
SHAWINIGAN (QUÉBEC) G9N 4W1
1 866 380 0513

BC2

URBANISME
DESIGN URBAIN
ARCHITECTURE DE PAYSAGE
ENVIRONNEMENT
STRATÉGIE

GROUPE**BC2**.COM